



PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - 31/01/2020

Clubs présents : BAR-LE-DUC, LIGNY-EN-BARROIS, SAINT-DIZIER, VERDUN

Clubs absents excusés : COMMERCY, SAINT-MIHIEL, VARENNES-EN-ARGONNE

Club absent non excusé : DUN-SUR-MEUSE, FRIGNICOURT

ACCUEIL DES DÉLÉGUÉS DE CLUB

Le président du CMTB, Christophe JAFFRÉ, accueille les délégués de club.

En l'absence du quorum le 21 septembre dernier, le quorum peut ne pas être atteint en référence à l'article 2.1.3 des statuts.

Le président remercie la présence du président de la Ligue Grand Est de billard, Francis RICHARD, et de son secrétaire, Régis VALLIÈRE.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2018

Le procès-verbal est voté à l'unanimité des clubs présents.

RAPPORT MORAL

Je tiens à vous présenter, en toute transparence, l'ensemble des actions menées en cours de ma mandature en lien avec le projet de développement présenté en début d'olympiade.

J'avais présenté un constat général inquiétant sur la pyramide des âges, la baisse du nombre de licenciés, l'absence de vocation de dirigeants, de bénévoles, la désaffection des clubs, la perte d'intérêts à participer à la vie associative du CMTB.

Si la baisse inéluctable du nombre de licenciés a été, en partie, enrayée. Je suis bien loin de mon objectif initial. Et, j'utiliserais juste cette expression : « quand je nous regarde je me désole, quand je nous compare je me console ».

Je constate toujours une désaffection des clubs qui se transforme en méfiance envers le CMTB, et autres organes de représentation, et même une certaine méfiance entre les clubs. L'annulation de l'assemblée générale électorale faute de candidat en est la preuve la plus concrète.

J'avais écrit « **CMTB - Clubs pour un avenir commun** » : *C'est, à mon sens, le pari le plus important et le travail que chacun des membres du comité directeur devra privilégier. Il faut à tout prix réussir à resserrer le lien avec les clubs et, à travers eux, avec les licenciés. Chaque licencié doit se sentir membre à part entière de notre vie associative.*

Les moyens à mettre en œuvre sont à inventer : se déplacer dans les clubs, passer des contrats de partenariats avec ceux qui le souhaitent, inviter les présidents de club aux réunions de comité directeur. Il faut faire passer le message de la structuration, de la mutualisation des moyens.

Quatre ans se sont passés et, malheureusement, cet extrait demeure d'actualité. Au final, je ne sais pas si mes actions ont participé à agrandir le manque de confiance, ou si cela l'a contenu, ou encore, l'air du temps, et dans ce cas, je dois me résoudre au fatalisme. Je crois que ce point devra être prioritaire par mon successeur via des projets interclubs.

La nouvelle carte des ligues sous-entendait un rôle renforcé des comités départementaux de billard. Cependant, la gouvernance de la Ligue Grand Est de billard n'a pas permis un travail en commun, comme je l'aurais souhaité, et l'absence de considération de la Fédération française de billard n'a pas arrangé le climat.

Toutefois, sur quelques points, le CMTB a été soutenu, aidé par nos instances. Je pense à la Ligue avec l'organisation d'un stage CFA à Bar-le-Duc l'année dernière, et la prime de la Fédération pour notre action « semaine du billard au féminin » à Commercy. Mais, en règle générale, j'ai le sentiment que le CMTB n'est pas reconnu comme une instance à part entière avec ses compétences qui lui sont propres. J'avais souhaité la présence d'un membre du comité directeur du CMTB, extérieur au club concerné, dans les assemblées générales ordinaires des clubs. Le peu d'enthousiasme des clubs, leur crainte d'ingérence a freiné l'initiative. Pourtant, l'objectif était seulement de les accompagner dans leurs démarches de développement et de présenter les outils mis en place.

J'ai renouvelé les liens avec le conseil départemental et pris contact avec la DDCSPP et le CDOS. Les résultats des différentes rencontres se sont faits vite voir, preuve des subventions perçues. Je rappelle les 1 500 € par le CNDS pour notre projet de développement avec l'achat de deux billards, des jeux de billes et ; l'augmentation de plus 100 % de la subvention du département.

La formation est, pour moi, un moyen essentiel pour démontrer aux clubs, aux licenciés que les instances mènent des actions directes à leur encontre. Au fil du temps, notre équipe dirigeante a été amoindrie et moins enthousiaste, au final, le bilan est très mitigé. Le stage organisé par la Ligue pour former des animateurs de clubs a seulement profité au club de Bar-le-Duc qui, avec quatre animateurs supplémentaires, a pu labelliser leur école de billard auprès de la Fédération.

Les stages en direction des compétiteurs ont été mis en place, de façon partielle. Et, la formation d'arbitre a été inexistante. Sans doute, le point noir de mon bilan lié à la désaffection des bénévoles, tout ne peut pas être assuré par une seule personne.

Trouver de nouvelles salles associatives et labelliser des salles commerciales comme « membres partenaires » étaient un engagement, un levier important de publicité et d'augmenter le nombre de licenciés. Au début du mandat, toutes les mairies ont été contactées et sur le peu de réponses reçues, elles furent négatives.

Les finales départementales au Blackball ont été organisées en 2019 dans la salle commerciale à Fains-Veel. La manifestation sportive s'est bien déroulée grâce à la disponibilité et à la volonté du gérant commercial. Ce premier contact est, en tout cas, établi et j'espère que cet événement en appellera d'autres, avec, pourquoi pas, l'organisation des Finales de Ligue ou un grand tournoi ouvert à tous (non licenciés compris) afin de promouvoir notre sport.

J'avais promis d'améliorer le fonctionnement interne du CMTB. Tous les textes (statutaires, administratifs, sportifs) ont été édités et actualisés, des outils collaboratifs ont été mis en place, un site internet est en fonctionnement et régulièrement mis à jour (convocation, classement, engagement en ligne, actualités diverses). Si je peux convenir que tout n'est pas parfait, je suis fier du chemin parcouru dans ce sens.

Je laisse à la prochaine équipe dirigeante des outils fonctionnels, pratiques pour le bon fonctionnement du CMTB. Aussi, je laisse une trésorerie saine, avec, à peu près, le même montant en début qu'en fin de mon mandat (aux alentours de 4 000 €). Et pourtant, des dépenses ont été faites, le CMTB peut se vanter de l'acquisition d'un billard américain mobile (2m20), d'un billard carambole (un tiers de billard 3m10), de support de communication (roll-up, oriflamme), d'acheter des jeux de billes à tarif préférentiel, de mener des actions de promotion avec les finales départementales au Blackball, la « semaine du billard au féminin ».

Le rapport est long, preuve que des actions ont été menées en seulement un mandat. Tout n'est pas terne, la réussite est possible. Nous échangerons dans les questions diverses quant à l'avenir de notre CMTB et trouver une équipe dirigeante pour la prochaine olympiade.

VOTE DU BILAN FINANCIER 2018-2019

La trésorière présente le budget exécuté de la saison 2018-2019 :

3 022,32 €		3 022,32 €	
CHARGES		PRODUITS	
60 - ACHAT	0,00 €	70 - VENTE DE PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	1 076,00 €
<i>Frais de réception</i>	0,00 €	<i>Cotisation des clubs</i>	900,00 €
61 - SERVICES EXTERIEURS	918,34 €	<i>Licence</i>	146,00 €
<i>Formation</i>	60,00 €	<i>Location</i>	30,00 €
<i>Divers</i>	858,34 €	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 368,00 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 103,98 €	<i>Conseil départemental</i>	1 568,00 €
<i>Cotisation des compétiteurs</i>	385,00 €	<i>Fédération Française de Billard</i>	200,00 €
<i>Frais des compétiteurs</i>	1 600,00 €	<i>Ligue Grand Est de Billard</i>	600,00 €
<i>Frais d'arbitrage</i>	0,00 €	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	30,00 €
<i>Frais du comité directeur</i>	118,98 €	<i>Droit d'inscription aux formations</i>	0,00 €
		<i>Abandon des frais de déplacement</i>	30,00 €
		78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-451,68 €
		<i>Pour exercice financier déficitaire</i>	-451,68 €

Les dépenses non prévues ont été la finale départementale au BlackBall, la semaine de billard au féminin et l'achat de deux supports visuels. Ces dépenses ont été vite absorbées par l'augmentation de la subvention du Conseil Départemental. Au final, le CMTB a pu dégager un excédent de 451,68 € avec une provision de financement qui s'élève à 3 549,60 €

Résultat du vote concernant le budget financier 2017-2018 exécuté :

OUI [21] NON [0] ABSTENTION [0]

VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2019-2020

La trésorière présente le budget prévisionnel pour la saison à venir :

2 880,00 €		2 880,00 €	
CHARGES		PRODUITS	
60 - ACHAT	80,00 €	70 - VENTE DE PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	1 080,00 €
<i>Frais de réception</i>	80,00 €	<i>Cotisation des clubs</i>	900,00 €
61 - SERVICES EXTERIEURS	600,00 €	<i>Licence</i>	150,00 €
<i>Formation</i>	400,00 €	<i>Location</i>	30,00 €
<i>Divers</i>	200,00 €	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 600,00 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 200,00 €	<i>Conseil départemental</i>	1 000,00 €
<i>Cotisation des compétiteurs</i>	400,00 €	<i>Ligue Grand Est de Billard</i>	600,00 €
<i>Frais des compétiteurs</i>	1 500,00 €	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	200,00 €
<i>Frais d'arbitrage</i>	100,00 €	<i>Droit d'inscription aux formations</i>	100,00 €
<i>Frais du comité directeur</i>	200,00 €	<i>Abandon des frais de déplacement</i>	100,00 €
		78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00 €
		<i>Pour exercice financier déficitaire</i>	0,00 €
86 - EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0,00 €	87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0,00 €
<i>Secours en nature</i>	0,00 €	<i>Bénévolat</i>	0,00 €
<i>Mise à disposition gratuite de biens et de prestations</i>	0,00 €	<i>Prestations en nature</i>	0,00 €
<i>Personnel bénévole</i>	0,00 €	<i>Dons en nature</i>	0,00 €

Résultat du vote au sujet budget prévisionnel 2019-2020 à exécuter :

OUI [21] NON [0] ABSTENTION [0]

Le document envoyé pour l'assemblée générale de septembre a deux décisions modificatives dont la vente d'un billard américain et l'achat d'un billard carambole (mouvement nul), et la subvention du Conseil départemental fixée à 1 745,00 €.

QUESTIONS DIVERSES

Le problème de changement des convocations au carambole est soulevé, un forfait engendre souvent la modification de la formule sportive voire de l'heure de convocation. La formule sportive est une éternelle interrogation, elle évolue selon les desideratas des joueurs, des clubs ; malheureusement, chaque saison, des critiques contradictoires resurgissent. Tous les championnats sont lancés, il faudra travailler à nouveau pour contenter le plus demande (heure de convocation unique le matin, un minimum de trois matchs, limitation de reprises plus élevée à la partie libre R4 sont des pistes de réflexions).

Le président de la Ligue félicite l'Académie de Billard de Saint-Dizier (ABSD) pour l'organisation de nombreuses finales nationales qui contribuent à une image dynamique du club et indirectement celle du CMTB. Toutefois, il insiste sur la maîtrise des dépenses liées à l'arbitrage, la Ligue a un regard attentif sur ce poste budgétaire important pour la Ligue et incite la prise en charge d'arbitres locaux. Le président de l'ABSD le remercie pour ses félicitations. Il lui rappelle que la convocation des arbitres est de la compétence de la Ligue, et l'invite à suivre leurs propres dispositions financières pour le défraiement des arbitres qui doit être au forfait et non, dans les faits, aux réels. Le président du CMTB trouve inacceptable et incompréhensible cette attaque envers le club de Saint-Dizier alors que cette dépense, la convocation et l'organisation des arbitres incombent à la Ligue.

Le président du CMTB revient sur l'annulation de l'assemblée générale électorale faute de candidat, cette assemblée devait renouveler le comité directeur pour l'olympiade 2020-2024. Il nous présente Christophe SCAGLIA du club de Bar-le-Duc qui montre un grand intérêt pour ne pas voir le CMTB périr. Christophe SCAGLIA trouve dommageable que le CMTB (et les autres instances supérieures) ait une image dégradée, le cloisonnement des disciplines, le manque d'interactions, d'échanges entre les clubs. Afin de parfaire sa décision, un tour de table est initié pour savoir les intentions de chacun, de chacune pour s'impliquer dans le prochain comité directeur.

L'ordre du jour épuisé, Christophe JAFFRÉ, président du CMTB, clôt l'assemblée générale ordinaire. Il remercie les personnes présentes pour la qualité des débats.

Christophe JAFFRÉ
Président du Comité Meuse et Triangle de Billard



Jonathan MONTEL
Secrétaire du Comité Meuse et Triangle de Billard

